

**L'INSCRIPTION DE LA DEVISE
"*je me souviens*" SUR LES
PLAQUES D'IMMATRICULATION
DU QUÉBEC:**

**LISE PAYETTE A-T-ELLE
MENTI ?**

par B.-Guy Héroux

Montréal

2023

AVERTISSEMENT

Le lecteur intéressé qui voudrait utiliser les idées et les conclusions originales de l'auteur de cette étude à son avantage, serait avisé d'en citer les coordonnées. Il y va autant du respect du travail intellectuel d'autrui que du droit de propriété de l'auteur.

**DÉPÔT LÉGAL - TROISIÈME TRIMESTRE 2023
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
ISBN 978-2-9821865-0-7**



Bruno-Guy Héroux, 2021.

L'INSCRIPTION DE LA DEVISE "je me souviens" SUR LES PLAQUES D'IMMATRICULATION DU QUÉBEC: LISE PAYETTE A-T-ELLE MENTI ?

Introduction.

La question de l'inscription de la devise du Québec sur les plaques d'immatriculation en 1978, est une question controversée, mais c'est surtout une question d'histoire contemporaine qui doit être traitée comme telle.

Recherche des sources, critique, analyse, interprétation et conclusion, sans oublier l'impartialité dont doit faire preuve préalablement tout historien qui se respecte et qui respecte son public. C'est de l'histoire scientifique dont il est question dans cette étude.

Et n'allons surtout pas croire, sous prétexte que certains acteurs et certains témoins sont encore vivants, qu'il soit plus facile d'écrire l'histoire d'un évènement récent mais controversé. En fait, c'est tout le contraire. L'histoire

ancienne donne généralement beaucoup plus de latitude à l'historien pour s'exprimer, parce que justement acteurs et témoins sont décédés depuis longtemps. Ils ne peuvent plus intervenir dans le débat, les sources, qu'elles soient mensongères ou véritables, fragmentaires ou complètes, vagues ou précises, étant pour ainsi dire fixées.

Bien que nous les ayons étudiées, nous mettons de côté les sources secondaires relatives à cette question. Elles sont trop nombreuses, répétitives et n'ajoutent rien au débat. Nous nous concentrerons sur ce qu'en ont dit acteurs et témoins.

De plus, nous ne nous attarderons pas sur la signification de la devise elle-même, qui date des années 1880, dont l'auteur est l'architecte Eugène-Etienne Taché, mais qui n'en est pas vraiment une, puisque sa signification varie d'une époque à l'autre, au gré des événements qui ont forgé notre histoire depuis ce temps-là. À un tel point, que peu de gens aujourd'hui sauraient nous dire de quoi exactement les Québécois devraient se souvenir. Les historiens Gaston Deschênes et Jacques Rousseau ont abondamment traité contradictoirement de l'origine et de la signification première de cette supposée devise il y a quelques années, sujet lui aussi, controversé.

Mythes et légendes.

Mythe et légendes foisonnent en histoire. L'histoire de l'Antiquité en est remplie. C'est à la fois le manque de documentation et la fonction ambiguë des historiens à travers le temps, qui créent le récit improbable, mais néanmoins acceptable aux élites du moment et qui devient inévitablement enseignement. À défaut de vraiment savoir, on invente. À tel point d'ailleurs, qu'on parle dans plusieurs pays de "mythes fondateurs". Point n'est besoin de donner d'exemples, ils sont trop connus.

L'histoire d'aujourd'hui est une histoire scientifique, méthodologique, objective et impartiale. C'est une histoire technique, difficile à lire, qui néglige le récit. Il faut prouver ce que l'on prétend, documents à l'appui. Les vides de l'histoire eux, sont comblés par la culture historique de l'historien. Culture historique, sous son aspect social, religieux, financier, économique, juridique, etc. Il faut quelque fois toute une vie d'historien pour acquérir cette culture et encore, cette culture acquise par l'historien, ne s'applique-t-elle qu'à cette période de l'histoire dont on le dit spécialiste.

Le roman historique lui, fait la part belle à ces deux sortes d'histoire, enfin, on le suppose, même si souvent l'auteur, quelques fois féru d'histoire, tournent les coins ronds. L'histoire devient par ce moyen accessible, mais est-ce encore de l'histoire ? Sous cette forme, une thèse de maîtrise ou de doctorat en histoire ne serait pas acceptable.

L'affaire des plaques.

Alors, comment se fait-il qu'au cours des années, on ait perdu la trace de l'origine de cette inscription aux plaques d'immatriculation du Québec de la devise "Je me souviens" ?

Comment se fait-il que cette modification, oh combien chargée de symboles, ait été attribuée à quelqu'un d'autre, qu'à celui qui avait le pouvoir de l'opérer ?

On sait aujourd'hui, parce que des acteurs qui ont "joué" dans cet évènement créateur et des historiens, nous révélant ce qu'ils savaient, que cette inscription aux plaques d'immatriculation relevait du pouvoir du Bureau des véhicules automobiles dit BVA, créé sous l'empire

d'une loi appelée, "Code de la route" (SRQ [1964] c. 231).

Ce Bureau était dirigé par un directeur, monsieur Jean K. Laflamme, qui agissait sous l'autorité du ministre des Transports de l'époque, monsieur Lucien Lessard. On le sait, parce que cette modification a été annoncée par le ministre lui-même, au milieu du mois de décembre 1976 dans les journaux. Malheureusement, le texte de cette décision n'a pas encore été retrouvé à ce jour, ce qui toutefois, ne change rien à l'affaire.

Mais voilà, tout le monde a cru jusqu'au décès de madame Lise Payette, survenu le 5 septembre 2018, que c'était elle qui avait opéré ce changement.

Or, madame Payette de 1976 à 1981, a été tour à tour, ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, ministre d'État à la Condition féminine et ministre d'État au Développement social, mais jamais, ministre des Transports.

Lorsqu'elle a reçu le titre d'officière de l'Ordre national du Québec en 2001, sa biographie reconnaissait qu'elle était à l'origine de l'inscription de la devise "Je me

souviens" sur les plaques d'immatriculation, ce que nous avons fait rayer de sa biographie depuis peu.

Même la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), sur son site internet, pourtant un organisme d'État qui ne peut diffuser de fausses informations, dans sa "Petite histoire de la SAAQ", publiait une capsule qui disait ceci:

1978
JE ME
SOUVIENS
DE...LA BELLE
PROVINCE
"La belle
province",
appellation qui
orne les
plaques
d'immatriculation
depuis 1963,
fait place à la
devise du
Québec "Je me
souviens", une
initiative de la

ministre Lise
Payette.

La version anglaise était encore pire:

...thanks to an
initiative by
Minister Lise
Payette.

Pourquoi remercier la ministre ainsi dans cette version anglaise ?

Nous avons également fait rayer le nom de madame Payette de cette capsule bilingue. Cependant, la SAAQ n'a pas encore reconnu dans sa "Petite histoire", celui du ministre Lessard pour son exploit.

Ce n'est réellement qu'après le décès de madame Payette, le 5 septembre 2018, que les historiens Vaugois et Deschênes s'intéresseront à cette question d'histoire contemporaine.

Avant cette date, même l'historien Denis Vaugois lors de la diffusion de l'émission "Mémoires de députés", épisode 2, le 26 février 2017 et animé par John Grant,

attribuait à madame Payette la réalisation de l'inscription de la devise du Québec sur les plaques d'immatriculation.

Répondant à une question de l'animateur, concernant une réunion des députés de Parti québécois (appelé "caucus") qui s'est tenu à l'automne 1976, il disait ceci:

"...là, j'avais décidé de préparer un cours sur les plaques du Québec. C'était "LA BELLE PROVINCE", hein ? ...Y en a un qui, un peu impatient, me dit alors: Qu'est-ce que tu proposes Vaugois ? ...Fà que, j'ai dit bien écoutez, on pourrait prendre la devise "Je me souviens" et madame Payette, elle a allumé, elle a dit Ha ! Elle était à l'Assurance automobile elle, alors, c'est devenu ça." (minute 2.15 à 3.24)

(Lessard, en mars 2009 et Payette, en octobre et novembre 2011, ont aussi été invités à participer à cette émission. Cependant, à aucun moment, l'animateur et journaliste Gilles Morin, n'aborde avec eux cette question.)

Mais le 27 mars 2019, lors du lancement des "Entretiens" de Denis Vaugois avec Stéphane Savard, publiés chez Boréal, Vaugois avait changé son fusil d'épaule. Il disait:

"...au caucus...alors que l'on discutait d'assurance automobile, j'ai avoué à mes collègues que ce qui me fatiguait, c'était d'avoir une plaque automobile arborant les mots "LA BELLE PROVINCE"...j'ai improvisé un cours d'histoire sur le sens du mot "province". Lucien Lessard, alors ministre des Transports...en rajouta...Finalement un collègue m'a lancé: " Qu'est-ce que tu proposes d'abord ?" ...J'ai proposé tout simplement "Je me souviens". Lucien Lessard approuva, tout comme Lise payette qui s'occupait d'assurance automobile...C'est Lucien qui s'en est chargé (de remplacer la plaque "LA BELLE PROVINCE", pour "Je me souviens"), en tant que ministre des Transport." (pp.200-201)

C'était la première fois, pour Vaugois, que l'ancien ministre des Transports, Lucien Lessard apparaissait dans le décor. Entre le 26 février 2017 et le 27 mars 2019, que s'était-il passé ?

Bien, simplement le décès de madame Payette, le 5 septembre 2018. Parce que, parmi les exploits qu'avait accomplis Lise Payette durant sa carrière, dont faisait état les médias à cette occasion, on soulignait à grands traits, que c'était elle qui était responsable de l'inscription de la devise du Québec sur les plaques d'immatriculation, que si cela s'était fait, c'était à cause d'elle.

Vaugois, comme on l'a vu, a toujours prétendu que l'idée de cette modification sur les plaques venait de lui. Or voilà, qu'il se faisait doubler par Payette qui, elle seule, après sa mort, était auréolée par cette heureuse réalisation. Était-ce assez pour provoquer chez Vaugois une recherche poussée afin de rétablir les faits ? Quoiqu'il en soit, les fruits de cette recherche ont été publiés dans un article de l'historien Gaston Deschênes, le 26 octobre 2018, dont nous donnons les coordonnées au bas de la présente étude.

Lorsque lui et moi avons repris cette recherche à l'hiver 2022, Vaugeois m'avait confié que juste quelques jours après le décès de Payette le 5 septembre 2018, il se demandait:

"Qui a fait modifier les plaques ?
Lucien (Lessard) ou
Lise Payette ? Quand au choix de "je
me souviens, c'est moi.
Comment ce changement avait-il été
fait, par qui et quand ?"

Il faut ajouter qu'à cette époque, monsieur Vaugeois croyait que cette modification aux plaques d'immatriculation avait été réalisée suite à une discussion au Conseil des ministres, bien que Gaston Deschênes avait indiqué dans son article d'octobre 2018, que cette décision relevait du Bureau des véhicules automobiles (BVA), agissant sous l'autorité du ministre des Transports de l'époque, Lucien Lessard. L'historien Vaugeois a perdu beaucoup de temps à chercher cette délibération du Conseil des ministres, même lorsque nous travaillions ensemble à l'hiver 2022, mais qui n'a jamais existé. C'est ça le travail de l'historien, chercher toujours, trouver quelques fois, se tromper et recommencer.

C'est peut-être la télésérie sur la vie de René Lévesque "René", avec le comédien Emmanuel Bilodeau dans le rôle-titre, qui a trompé Vaugois.

C'est du 25 mars au 15 avril 2008 que la suite de cette biographie télévisée, réalisée par Pierre Houle sous le titre "René: Le destin d'un chef", a été diffusée sur les ondes de Radio-Canada. Il y a un épisode dans lequel on voit Lise Payette, incarnée par la comédienne Dominique Pétin, intervenir au Conseil des ministres, suggérant fortement d'inscrire sur les plaques d'immatriculation la devise du Québec.

À cette occasion, Lucien Lessard avait écrit une lettre au journal le Soleil, publiée le 4 avril 2008, sous le titre "Qu'on retire la télésérie "René" ! Il trouvait la télésérie "grotesque et de basse qualité". Il ajoutait:

"Étant ministre des Transports en 1976, (j'étais) donc responsable de l'émission des plaques (d'immatriculation) et du changement de l'inscription "LA BELLE PROVINCE", par la devise du Québec, "je me souviens..."

Cependant, cette mise au point, publiée pourtant dans un journal de Québec, ne semble pas avoir atteint l'historien Denis Vaugeois, pas plus d'ailleurs que les médias d'information du reste du Québec et en particulier ceux de Montréal, qui sont extrêmement influents.

Mais, à quelle source les scénaristes de la téléserie avaient-ils puisé pour imaginer cette scène ?

Ce qu'a dit et écrit Lise Payette: Chronologie.

Lorsque nous nous sommes intéressé à cette question à l'hiver 2022 et que nous avons convaincu Denis Vaugeois de reprendre cette recherche, ce dernier justement, venait de recevoir copie d'une lettre de Lucien Lessard datés du 14 décembre précédent, dans laquelle celui-ci félicitait d'abord le nouveau directeur général de la SAAQ, monsieur Denis Marsolais, pour en venir ensuite à l'objet réel de sa démarche.

Ayant remarqué que la "Petite histoire de la SAAQ", comme nous l'avons écrit précédemment, faisait la partie belle à Lise Payette concernant l'inscription de la

devise du Québec sur les plaques d'immatriculation, il s'exprimait en ces termes:

"...de là à dire qu'elle serait l'initiatrice du changement apporté, est une appropriation dont je cherche encore l'origine, sinon par ses contacts amicaux avec certains "faiseux d'opinions"...le changement fut fait par moi-même, alors ministre des Transports et responsable de l'immatriculation des véhicules automobiles, suite à une discussion avec le Ministre des affaires culturelles du temps et historien, Monsieur Denis Vaugeois...Je vous demande de corriger cette appropriation, qui ne correspond pas à la vérité historique."

1977:

La première fois qu'on a lu que madame Payette était à l'origine de l'inscription de la devise sur les plaques d'immatriculation, c'était en mars 1977, sous la plume

de la journaliste Gisèle Tremblay, dans un article de la revue "L'actualité" intitulé: "Les 100 premiers jours". La journaliste écrit:

"...en 1978...sur les plaques d'immatriculation, on lira "Je me souviens". La suggestion est de Mme Lise Payette."

C'est bien la journaliste qui écrit que Madame Payette a suggéré la chose, mais on ne peut douter, en lisant le passage au complet, que ce sont les paroles de madame Payette que la journaliste a reproduites. Mais on comprend aussi, que madame Payette n'a tout au plus que suggéré la chose.

1992:

La seconde fois, c'était en février 1992, 15 ans plus tard, toujours dans "L'actualité", dans un article intitulé "Un remake des incorruptibles", sous la plume cette fois, de Jean-François Lisée, ex-chef du Parti québécois.

Madame Payette avait déclaré alors à Lisée:

"Je suis la ministre qui a fait mettre "je me souviens" sur les plaques automobiles."

Lisée a répété cette citation à l'intérieur d'un cartouche, en grosse lettres noires, sur fond bleu, en haut de la page suivante. On ne pouvait pas la manquer.

Lorsque j'ai mis la main sur cette source que tout le monde avait oubliée et que je l'ai partagée avec Vaugeois, j'ai trouvé cela extraordinaire, parce que c'est à titre de ministre agissante cette fois, qu'elle nous dit avoir opéré cette modification. Non seulement avait-elle suggéré l'idée, mais encore, elle a procédé selon elle, de par son pouvoir de ministre, à l'exécution de la chose. Or, on le sait, cette modification dépendait du ministre des Transports et madame Payette n'a jamais été ministre des Transports.

1999:

L'émission "La vraie vie" de Radio-Canada, diffusée le premier mars 1999 et animée par Claude Saucier.
Invitée: Lise Payette.

C.S.: (montrant une plaque d'immatriculation sur laquelle est inscrite la devise du Québec) "...C'est vous

qui êtes à l'origine de cette plaque ?

L.P.: Bien oui, c'est moi qui suis à l'origine de ça...C'est à un caucus de députés, où il a été question de changer le slogan "LA BELLE PROVINCE". La question a été soumise à tout le monde, on a dit, "on cherche une idée", j'ai dit, "il me semble que "Je me souviens"...ça va nous rafraichir la mémoire."

On remarque ici, qu'il est à nouveau question de suggestion, comme en 1977. Mais encore là, cette suggestion ne venait pas d'elle, mais bien de Denis Vaugois.

1999:

"Des femmes d'honneur", biographie de Lise Payette, volume 3, publié en octobre 1999.

"J'étais celle qui avait suggéré qu'on mît la devise du Québec sur les plaques d'immatriculation." (p. 85)

Cet extrait sera répété dans la réédition en un seul volume de 2014, page 574.

2008:

Article du journal "Le Soleil" de Québec du journaliste Gilbert Lavoie, du 4 avril 2008 intitulé: "Télé série sur René Lévesque: La grogne monte chez Lessard et Payette", à propos de l'inscription de la devise sur les plaques d'immatriculation.

Lise Payette: "C'était ma suggestion".

2014:

Rédition de la biographie de Lise Payette "Des femmes d'honneur", en un seul volume.

"J'avais réussi, pendant que j'étais en politique, à faire graver notre devise sur les plaques automobiles". (p. 14)

On ne sait pas exactement ce que veut dire Lise Payette ici, en employant les mots "J'avais réussi". Aussi, l'emploi du mot "graver", a quelque chose de solennel, d'autant que les plaques sont gaufrées et imprimées et non pas gravées.

Mais la concordance avec ses écrits de la première édition de 1999, nous incline à penser qu'il s'agissait d'une simple suggestion. Alors que les mots "J'avais

réussi", semble plutôt indiquer une victoire, après une opposition, ce qu'elle n'explique pas et ce qui, historiquement, ne semble pas être le cas.

Conclusion.

On a vu dans ces citations, publiées en ordre chronologique, que le plus souvent Lise Payette a été celle qui, selon elle, a "suggéré" d'inscrire la devise du Québec sur les plaques d'immatriculation. Une seule fois, en 1992, elle déclara que cette modification aux plaques était non seulement sa suggestion, mais sa réalisation. Aujourd'hui, on le sait, la suggestion venait de Denis Vaugeois et sa réalisation venait de Lucien Lessard, à titre de ministre des Transports de l'époque.

Évidemment, Lucien Lessard était moins "flamboyant" que Lise Payette. Madame Payette était d'abord et avant tout une communicatrice. Elle avait son franc-parler. On se souvient de "l'affaires des Yvettes", "l'affaire Jutra" et de "l'affaire Venne", etc. Elle ne mesurait pas nécessairement l'ampleur des conséquences de ses propos. Un délice pour les journalistes !

Ce n'est qu'en 2008, par le biais d'une télé-série, que Lessard s'apercevra que, historiquement, Madame

l'avait doublé, consciemment ou non. Quant à Denis Vaugeois, il a toujours maintenu que c'était lui qui avait suggéré cette modification aux plaques d'immatriculation, sans savoir jusqu'à tout récemment, après le décès de madame Payette, que c'était Lessard qui l'avait réalisée.

On peut se demander bien sûr, comment il se fait que le geste de Lucien Lessard a été si peu documenté lors de son occurrence et si tardivement débattu et reconnu. Ce geste, hautement symbolique et très prisé par les Québécois avec les années, a été en effet posé, en à peine un mois par le ministre des Transports, suivant la prise de pouvoir par le Parti Québécois, le 15 novembre 1976. On ne dispose ni de la décision du Bureau des véhicules automobiles (BVA), ni même du communiqué de presse annonçant cette modification aux plaques d'immatriculation, dont les médias ont fait état au milieu du mois de décembre de la même année.

Il arrive dans l'histoire d'un peuple, qu'un geste hautement symbolique soit posé, mais qu'on ait négligé de le documenter, de telle sorte que son origine, se perdant dans la nuit des temps, devient peu à peu un mystère et pour peu que quelqu'un d'autre se l'approprie, engendre un mythe, une légende.

C'est l'historien Denis Vaugois, dans le second épisode de "Mémoires de députés" diffusé le 26 février 2017, comme on l'a vu, qui a confirmé ce mythe, cette légende, à l'effet que c'était bel et bien Lise Payette qui avait été la maîtresse d'œuvre de l'inscription de la devise du Québec sur les plaques d'immatriculation. C'est à titre d'historien chevronné et donc respecté de tous, qu'il a commis cette erreur, invalidant du même coup cet exploit réalisé par l'ancien ministre des Transports, Lucien Lessard.

Lise Payette a-t-elle menti, a-t-elle été opportuniste ou simplement confuse ? Nous laissons à l'appréciation du lecteur le soin de départager le vrai du faux dans cette affaire. S'il y avait eu un débat contradictoire entre elle, Vaugois et Lessard, elle aurait été mal prise. Ce qui est certain toutefois, c'est qu'il est temps de mettre un terme à la diffusion de cette erreur historique. Tout au plus, madame Payette n'aurait qu'appuyer la suggestion de Denis Vaugois, lors d'un caucus des députés à l'automne 1976, ce qui somme toute n'est pas grand chose.

Bruno-Guy Héroux, historien, été 2023.

Pour en savoir plus:

Deschênes, Gaston. La devise sur les plaques d'immatriculation: À chacun ses mérites. 26 octobre 2018. En ligne.

Vaugeois, Denis. Du slogan "La belle province" à la devise "Je me souviens" sur les plaques d'immatriculation. 24 mai 2023. En ligne;

Du même auteur:

Les frères pépin au pays des sioux, 1997;

Hennepin, La Salle et la description du Haut-Mississippi, 1998;

Pierre Hérou et les commencements de Yamachiche, 2000;

Les Ursulines à Trois-Rivières (1697-1753), Terrains et bâtiments, notes et documents, 2001;

Complément, 2004;

Un trifluvien en Louisiane, Louis Boucher de Grandpré (1695-1763), 2001;

Le Catalogue des Trépassés, le Sieur de Laviolette et la fondation de Trois-Rivières, 2017;

"L'énigme de Trois-Rivières" de Monsieur Yannick Gendron: Une critique, 2019;

"L'énigme de Trois-Rivières": Une critique, complément, 2021;

Journal des Jésuites 1645-1668: Le poème introductif et dédicatoire, 2021;

L'inscription de la devise "Je me souviens" sur les plaques d'immatriculation du Québec: Lise Payette a-t-elle menti ? 2023;